Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213502438-20260127-2026_01_018-DE

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES

CANTON DE FOUGERES-1

COMMUNE DE ROMAGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 27 JANVIER 2026

Auteur du document :Mme Cécile PARLOT, Maire de Romagné
Date de mise en ligne : 29/01/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept janvier, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame Cécile PARLOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal	20/01/2026
Date d'affichage de la convocation	20/01/2026
Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	11
Nombre de conseillers votants	17

Etaient présents :

Jean-Claude NOËL, 1er Adjoint	Isabelle RENAULT, conseillère municipale
Roselyne MEDARD, 2ème Adjointe	Dominique DELAUNAY, conseillère municipale
Pascal MAHE, 3ème Adjoint	Ludovic MARTIN, conseiller municipal
Zilpa VILSAMON, 4ème Adjointe	Henri-Jean DOLAINE, conseiller municipal
Pascale LOISEAU, conseillère municipale	Géraldine GUILLAUME, conseillère municipale

Etaient absents excusés : Florian Coudray ; Anne-Cécile Jouan ; Arnaud Sabin ; Olivier Guérinel ; Tiphaine Sourdin ; Régis Roussel ; Anne-Sophie Rondin

Etait absent : Serge Vannier

Pouvoirs :
de M.Florian Coudray à Mme Cécile Parlot
De Mme Anne Cécile Jouan à Mme Isabelle Renault
De Mme Tiphaine Sourdin à Mme Géraldine Guillaume
De M.Régis Roussel à M.Jean-Claude Noël
De Mme Anne-Sophie Rondin à Mme Roselyne Médard
De M.Olivier Guérinel à M.Ludovic Martin

M.Jean-Claude Noël est nommé secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

2026/01-018 : Objet : Règlement du service socio-culturel ESCALE

Rapporteur : Mme Cécile Parlot, Maire de Romagné

Le règlement de l'ESCALE n'avait pas encore pris en compte les règles du portail famille. Il est soumis au conseil municipal.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et les débats,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité dont six pouvoirs par :
17 voix pour,
0 voix contre,

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213502438-20260127-2026_01_018-DE

0 abstention,

- **Approuve** le règlement de l'ESCALE présenté.
- **Précise** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire compte tenu
- *de la transmission en Préfecture*
De Rennes le : 30/01/2026
- *de la publication :*
Le : 30/01/2026
Le Maire, Cécile PARLOT

MAIRIE DE ROMAGNE (I-&-V)

Le Secrétaire de séance, M.Jean-Claude NOEL

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,

Le Maire

Cécile PARLOT

MAIRIE DE ROMAGNE (I-&-V)